› La rentrée des classes est fixée au lundi 2 septembre 2024
› Horaires des écoles :
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
8 H 30 – 11 H 30 et 13 H 30 – 16 H 30
- Pas de classe les mercredis

› Les services de restauration scolaire et de garderie seront ouverts dès le jour de la rentrée, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

• RESTAURATION SCOLAIRE :

- Notre prestataire est la société API de Maxéville.

- Pour rappel, toute réservation de repas doit se faire au plus tard la veille, par internet ou téléphone (03-29-57-06-23), avant 9H30 (Attention : si vous voulez que votre enfant prenne son repas le lundi midi, vous devez impérativement le réserver au plus tard le vendredi qui précède, avant 9H30)

De même, si vous avez inscrit votre enfant à la cantine et qu'il est finalement malade ou absent, n'oubliez pas de prévenir :
- Pour le lundi : annulation jusqu'au vendredi précédent au plus tard à 9h30
- Pour le mardi : annulation jusqu'au lundi précédent au plus tard à 9h30
- Pour le jeudi : annulation jusqu'au mardi précédent au plus tard à 9h30
- Pour le vendredi : annulation jusqu'au jeudi précédent au plus tard à 9h30

Les absences non signalées, signalées "après coup" ou "hors délai" ou pour lesquelles la famille n'a pas fourni de certificat médical dans les 48 heures, ne seront pas déduites de la facture mensuelle.

USAGE FREQUENT	USAGE OCCASIONNEL
4.60 € (QF ≤ 900,00 €) 4.65 € (QF ≥ 900,00 €)	5.20 € (QF ≤ 900,00 €) 5.30 € (QF ≥ 900,00 €)

Le tarif « usage fréquent du service de restauration scolaire » est appliqué si et seulement si votre enfant prend au moins 10 repas par mois, les mois où il n'y a pas de congés scolaires (= mois « complets » : septembre et novembre 2024, mars, mai et juin 2025) ;
Pour les mois où il y a des congés scolaires, votre enfant devra prendre au moins 6 repas pendant le mois (en octobre, décembre 2024, janvier, février et avril 2025).
Si ces conditions ne sont pas réunies, le tarif « usage occasionnel du service de restauration scolaire » sera appliqué.

• GARDERIES ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Les garderies ouvrent les matins à 7H00 et ferment à 18H30 les soirs.

Tarifs des garderies :

	QF ≤ 900 €	QF ≥ 900 €
07 H 00 à 07 H 30	**0,72 €**	**0,78 €**
07 H 30 à 08 H 00	**0,48 €**	**0,50 €**
08 H 00 à 08 H 30	**0.48 €**	**0,50 €**
11 H 30 à 12 H 00	**0.48 €**	**0,50 €**
12 H 00 à 12 H 30	**0.48 €**	**0,50 €**
12 H 30 à 13 H 00	**0.48 €**	**0,50 €**
13 H 00 à 13 H 30	**0.48 €**	**0,50 €**
16 H 30 à 17 H 00	**0.48 €**	**0,50 €**
17 H 00 à 17 H 30	**0.48 €**	**0,50 €**
17 H 30 à 18 H 00	**0.85 €**	**0.90 €**
18 H 00 à 18 H 30	**1.35 €**	**1.38 €**
Après 18 H 30, le quart d'heure (Etant entendu que les garderies doivent fermer à 18 H 30)	**4.05 €**	**4.10 €**

VIVE LE MERCREDI !

Vous avez été sondés avant les congés scolaires d'été quant à une éventuelle reprise des activités pour vos enfants les mercredis. Nous sommes en train de préparer un planning, qui vous sera présenté dans les meilleurs délais, pour un démarrage le 4 novembre prochain.

• ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

- L'ALSH fonctionnera pendant les périodes de congés scolaires, de 9H00 à 17H00, (garderie de 7H00 à 9H00 et de 17H00 à 18H30), pour les enfants de 4 à 14 ans, à la Maison de l'Enfance rue Daudet, aux dates indiquées ci-dessous :

En cas de crise sanitaire majeure et/ou de pandémie ou encore en cas d'effectifs insuffisants, la Mairie d'Anould se réserve le droit de ne pas organiser de centre.

✓ **Vacances de la Toussaint 2024** : 2 semaines de fonctionnement : du lundi 21 au vendredi 25 octobre et du lundi 28 octobre au vendredi 01 novembre 2024 (fermeture le vendredi 1er novembre 2024).

✓ **Vacances d'hiver 2025** : 2 semaines de fonctionnement : du lundi 10 au vendredi 14 février et du lundi 17 au vendredi 21 février 2025.

✓ **Vacances de printemps 2025** : 2 semaines de fonctionnement : du lundi 7 au vendredi 11 avril et du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025.

✓ **Vacances d'été 2025** :

En juillet : 4 semaines de fonctionnement : du lundi 7 au vendredi 11 juillet, du mardi 15 au vendredi 18 juillet, du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2025 et du lundi 28 juillet au vendredi 1er août.

En août : 2 semaines de fonctionnement : Du lundi 4 au vendredi 8 août et du lundi 18 au vendredi 22 août 2025.

Fermeture de l'ALSH du lundi 11 au vendredi 15 août 2025 ainsi que du lundi 25 au vendredi 29 Août 2025.

- L'inscription ne se fait qu'à la semaine complète afin d'anticiper au mieux le recrutement de l'équipe d'animation et de garantir la qualité des activités proposées.
- La municipalité accepte les aides de la CAF, des Comités d'Entreprises et de la MSA sur présentation de justificatifs (Voir à l'inscription).

	QF ≤ 900 €	QF ≥ 900 €
Enfants de la Commune	10,00 €/jour	11,00 €/jour
Extérieurs à la Commune	19,00 €/jour	20,00 €/jour

Tarifs des garderies du matin, de 7H00 à 9H00

	QF ≤ 900 €	QF ≥ 900 €
7 H 00 à 7 H 30	**0,72 €**	**0,78 €**
7 H 30 à 8 H 00	**0,48 €**	**0,50 €**
8 H 00 à 8 H 30	**0,48 €**	**0,50 €**
8 H 30 à 9 H 00	**0,48 €**	**0,50 €**

Tarifs des garderies du soir, de 17H00 à 18H30

	QF ≤ 900 €	QF ≥ 900 €
17 H 00 à 17 H 30	**0,52 €**	**0,55 €**
17 H 30 à 18 H 00	**0,85 €**	**0,90 €**
18 H 00 à 18 H 30	**1,35 €**	**1,38 €**

La Directrice Générale des Services,
Sylvie COLNAT

S. COLNAT, DGS

MAIRIE D'ANOULD (Vosges)

Le Maire,
Jacques HESTIN

MAIRIE D'ANOULD (Vosges)